

Réponse de Madame Monique TOURNIAIRE

Madame Monique TOURNIAIRE

Chambre Régionale des Comptes
Provence - Alpes - Côtes d'Azur

du 22 SEP. 2004

N° 2223
Courrier Arrivée

À

Monsieur le Président
Chambre Régionale des comptes PACA

V/Ref. : grf/PP n°1852
Recommandé n°47037796

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre rapport d'observations définitives sur la gestion du Centre Hospitalier Edouard-Toulouse à compter de 1994 et pour la période au cours de laquelle j'ai assumé les fonctions de directeur jusqu'au 5 Juillet 2002.

Ce rapport n'appelle de ma part aucune contestation. En effet, tous les points faibles que vous évoquez m'étaient connus et figurent soit dans le projet d'établissement soit dans les objectifs annuels contenus dans le rapport d'orientation soit dans les objectifs individuels fixés aux cadres de direction et tels qu'ils apparaissent dans leur évaluation.

L'annonce du départ d'un certain nombre de cadres et l'impossibilité dans de telles conditions de mettre en œuvre certains projets impératifs parce que d'ordre réglementaire (ex. cellule marché) ; comme le temps de réponse pour une refonte nécessaire de l'organisation du service des tutelles ainsi qu'après le travail d'inventaire des associations le désengagement auprès de certaines d'entre elles ou la refonte de leur statut et de leurs relations avec l'établissement expliquent mon pouvoir limité de faire.

Je ne doute pas que mon successeur qui doit me transmettre son rapport en réponse fasse une réponse plus détaillée et plus pertinente en possession qu'il est des documents utiles.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de ma considération distinguée.

